

RAPPORT DE COMITÉ

Rapport annuel du comité 2024-2025

Horaires variables

Présenté à l'Assemblée générale annuelle

Ce rapport respecte la confidentialité des faits en ne mentionnant pas les noms des membres ou des secteurs. Le Conseil exécutif se réserve le droit de réviser tout rapport s'il juge qu'une personne pourrait être identifiée.

Responsable politique : Annick Gélinas

Membres : Annick Gélinas
Karine Mainard
Marie-Claude St-Yves

Résumé des activités du comité

Le comité a été mis en place dans la dernière année. Aucune rencontre n'a été tenue à ce jour puisque le comité est en attente de l'application de la directive sur l'aménagement du temps de travail par l'Employeur.

Projets que le comité souhaite mettre en place

Lorsque la directive sur l'aménagement du temps de travail entrera en vigueur, le comité pourra débuter ses travaux. Le comité aura pour mandat d'interpréter et d'appliquer les modalités de la directive et de solutionner tout problème dans l'application de celle-ci.

Rapport rédigé le : 10 octobre 2025


Par : Annick Gélinas

Le Conseil exécutif a pris connaissance du contenu du rapport.


Dejan Platisa, Président